



A retenir

BLACK-ROT

Des contaminations ont pu se produire avec les pluies de la semaine dernière. Surveillez les sorties et soyez vigilants aux orages prévus pour la fin de semaine.

OIDIUM

Les symptômes sont en progression sur témoin et parcelles sensibles. Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables à l'oïdium et la période de risque est en cours jusqu'à la fermeture de la grappe.

MILDIU

Très rares sorties suite aux pluies de la semaine dernière. La pression est toujours faible. Restez vigilants car des orages sont prévus dimanche.

VERS DE LA GRAPPE

Vol en cours sur tous les secteurs. Des pontes sont visibles en situation précoce. Observez les pontes.

CICADELLE VERTE

Les populations larvaires sont en baisse et les adultes recommencent à voler. Attention à la progression des symptômes sur feuilles.

FLAVESCENCE DOREE

T1 du 7 au 19 juin, T2 AB du 17 au 29 juin

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/dates-d-interventions-pour-les-traitements-obligatoires-2022-a7160.html>

XYLELLA FASTIDIOSA

Aucun cas de *Xylella fastidiosa* n'a été découvert sur vigne en Occitanie à ce jour. Dans le monde, il n'a jamais été rapporté d'infection naturelle de la vigne par la sous-espèce *multiplex*, seule sous-espèce présente en Occitanie. Plus d'informations en annexe ([focus Xylella Fastidiosa](#)).



Directeur de publication :
Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :
Chambre d'agriculture du
Tarn, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Vinovalue
Cave de Rabastens



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

METEO

• Les faits marquants de la semaine écoulée

Un orage s'est produit dans la nuit de lundi à mardi et la journée de mercredi a été grise et arrosée. Les cumuls s'élèvent à maximum une dizaine de mm sur notre réseau de suivi.

• Pour les prochains jours

Très grosse chaleur au programme de cette semaine se terminant par un risque orageux.

	Mer 15	Jeu 16	Ven 17	Sam 18	Dim 19	Lun 20	Mar 21
Températures	19-36	18-37	21-41	22-39	20-33	16-29	15-28
Tendances							

STADES PHENOLOGIQUES

Certains cépages présentent de la coulure : Loin de l'œil, Merlot, Mauzac... Le Mauzac semble être le cépage le plus impacté. Du millerandage est aussi observé sur Gamay.

Cépages	Nouaison	Grains de plomb	Grains de pois	Tout début fermeture	Fermeture de la grappe
Gamay					
Loin de l'œil					
Syrah					
Fer servadou					
Duras					
Mauzac					
Merlot					

Code couleur : Stade majoritaire Stade présent



Nouaison

Grains de pois

Photos CA81

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

La nouaison est le stade de sensibilité maximal des grappes au black-rot. Une contamination à ce stade peut entraîner des symptômes sur baies même en l'absence de symptômes importants sur feuilles. La forte sensibilité des grappes perdure jusqu'à la fermeture complète de la grappe.

• Situation au vignoble

Peu d'évolution cette semaine.

Évaluation du risque : Aucune nouvelle sortie significative n'a été recensée cette semaine sur le vignoble.

Des contaminations ont pu avoir lieu lors des différents passages orageux de début juin, surveillez vos parcelles.

Le temps devrait être sec cette semaine. Surveillez tout de même l'évolution de la météo et le risque orageux pour la fin de semaine car des contaminations sont encore possibles, notamment sur baies.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

- **Situation au vignoble**

Quelques rares taches sont observées sur jeunes feuilles mais la situation est très saine sur le vignoble.

- **Modélisation (Potentiel système IFV)**

- ✓ **Situation au 13 juin (J)**

	Pression mildiou		Contamination	
	Evolution	Niveau jour J	Type	Date
Le Verdier	en hausse	très faible	Epidémique	Pas de contamination
Cestayrols				
Gaillac			Pré-épidémique	8 juin
Rabastens				
Cunac				

- ✓ **Simulation du 14 au 21 juin**

	Pression mildiou		Contamination		
	Evolution	Niveau J+7	Type	Cumul nécessaire	Extériorisation
Le Verdier	en baisse	Très faible	épidémique	>35 mm	Les rares sorties liées au 8 juin pourraient être visibles autour du 18 juin
Cestayrols					
Gaillac					
Rabastens					
Cunac					

Évaluation du risque : La pression est très faible à ce jour. Les symptômes sont quasi-inexistants au vignoble.

Dans la majorité des cas, les 1ères contaminations épidémiques sont modélisées avec des cumuls de 35mm.

Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques et le risque orageux pour la fin de la semaine.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

Techniques alternatives: L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

- **Éléments de biologie**

La sensibilité des grappes est effective jusqu'au stade « fermeture de la grappe ».

- **Situation au vignoble**

Les symptômes progressent sur TNT et sur quelques parcelles sensibles. Les cépages Merlot, Gamay et Duras sont concernés.

Au vignoble, la maladie reste maîtrisée.

Évaluation du risque : Les conditions météorologiques sont favorables au champignon. Restez vigilants.

Prophylaxie : L'effeuillage permet l'aération de la zone des grappes et ainsi la création d'un microclimat défavorable aux maladies. Il doit être pratiqué face soleil levant à partir de la nouaison.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.
Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

• Situation au vignoble

Les captures d'eudémis sont significatives sur les secteurs précoces. Les toutes premières pontes ont été observées sur Rabastens et Técoü.

Les captures ont aussi repris sur les secteurs tardifs.

• Modélisation

Le vol démarre.

Évaluation du risque : Le vol est en cours sur tous les secteurs. Surveillez le dépôt des pontes afin de gérer au mieux la G2.

Pensez à changer les capsules et les fonds englués.

Techniques alternatives : Confusion sexuelle.

CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

• Situation au vignoble

Les populations larvaires sont en baisse. Les adultes volent et sont bien visibles.

Les symptômes sur feuilles ont progressé. On en observe régulièrement.

Évaluation du risque : Risque moyen. Surveillez vos parcelles.

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile est à mettre en place afin de rendre les feuilles moins attractives.



Symptômes sur feuilles – Photo Sodepac

FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

- **Situation au vignoble**

Des larves (stade L3) sont observées au vignoble. Elles sont souvent sur les pampres.
Des symptômes commencent à être visibles.

Évaluation du risque : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 7 au 19 juin	En cours
T2	en conventionnel : 14 jours après le T1 (21 juin au 3 juillet) en AB : 10 jours après le T1 (17 au 29 juin)	Prochainement En cours
T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque (27 juin au 9 juillet)	A définir Prochainement

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet aux larves de cicadelles de remonter dans la végétation. Il faut épamprer avant les traitements afin d'en augmenter l'efficacité.

DIVERS

Des carences en potasse et de la chlorose ferrique sont de plus en plus visibles.
L'**érinose** a progressé sur les jeunes feuilles. Du **court-noué** est observé.
Quelques rares pieds de **maladies du bois** sont signalés.

Prochain BSV, le 21 juin

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn, la Cave de Labastide, Vinovallée Cave de Rabastens et les agriculteurs observateurs.

Focus sur *Xylella fastidiosa* rédigé par la DRAAF Occitanie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

FOCUS *XYLELLA FASTIDIOSA*

La bactérie *Xylella fastidiosa* est présente en Occitanie, elle a été découverte pour la première fois en septembre 2020 à Trèbes (Aude), dans un établissement de production et de revente de végétaux d'ornement aux particuliers. En Occitanie, les zones délimitées pour *Xylella fastidiosa* s'étendent en mai 2022 sur 35 226 ha dans l'Aude, et 2 064 ha dans le Gard. Dans ces zones qui incluent l'ensemble des végétaux trouvés positifs ainsi qu'une « zone tampon », des mesures spécifiques de lutte et de surveillance renforcée sont mises en place.

Cette bactérie phytopathogène :

- est transmise et véhiculée par des insectes vecteurs (piqueurs suceurs de sève brute), par la plantation de plants contaminés, par les plaies de taille (outils contaminés) ou par d'autres blessures ;
- n'a pas d'effet sur les Hommes ou les animaux ;
- a un large spectre de végétaux hôtes (655 espèces végétales hôtes dans le monde / mortelle pour près de 200 végétaux) tels que les arbres fruitiers (fruits à noyaux), la vigne, les oliviers, les agrumes, les chênes, la luzerne, certaines espèces ornementales...

En Occitanie, seule la sous-espèce ***multiplex*** a été détectée, **principalement sur faux-genêt d'Espagne (*Spartium junceum*), lavande (*Lavandula* spp.), amandier (*Prunus dulcis*), luzerne (*Medicago sativa*) et coronille glauque (*Coronilla valentina*)**. La surveillance et la lutte se concentrent sur les espèces végétales reconnues sensibles à cette sous-espèce de la bactérie.

La liste de ces espèces végétales est consultable en suivant ce lien :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-actualisation-de-la-liste-des-vegetaux-hotes-et-specifies-20-a6392.html>

Evaluation du risque : A ce jour, aucun cas de *Xylella fastidiosa* n'a été découvert sur vigne en France.

Dans le monde, **il n'a jamais été rapporté d'infection naturelle de la vigne par la sous-espèce *multiplex***, seule sous-espèce présente en Occitanie.

Seule la sous-espèce *fastidiosa* est identifiée comme une menace pour la vigne.

• Les symptômes sur vigne

La vigne est sensible à la sous-espèce *X. fastidiosa subsp. fastidiosa*, responsable de la **maladie de Pierce**. Différents types de symptômes peuvent ainsi être observés. A titre d'exemples :

1. Chute des feuilles avec le pétiole restant accroché au sarment ;
2. Brûlures foliaires puis dessèchement du rameau voire dans le cas le plus grave la mort de la plante entière ;
3. Chloroses foliaires et taches nécrotiques ;
4. Jaunissement voire rougissement du feuillage ;
5. Dessèchement marginal du limbe ;
6. Nanisme de la plante.



Symptômes sur cépage chardonnay – Photo Pr Naser Amanifar Shahrekord (Iran) Symptômes sur feuille – Photo J. Clark, Université de Californie



Défaut d'aoutement – Photo ANSES

Pétiole persistant – Photo : J. Clark et A.H. Purcell, Université de Californie

• Que faire en présence d'un foyer ?

Xylella fastidiosa est un organisme de quarantaine prioritaire. D'après le règlement (UE) 2016/2031, son incidence économique, environnementale ou sociale potentielle est considérée comme la plus grave pour le territoire de l'Union européenne, rendant obligatoires la surveillance et la lutte contre la bactérie sur tout le territoire européen.

La réglementation européenne spécifique à *Xylella fastidiosa* (règlement (UE) 2020/1201) précise les dispositions visant à empêcher l'introduction et la propagation de la bactérie dans l'UE. La stratégie de surveillance et de lutte repose sur le triptyque suivant :

- une surveillance et une détection précoce de la présence de la bactérie dans l'ensemble du territoire ;
- l'éradication de l'organisme nuisible par destruction des végétaux contaminés et suspects dans les zones infectées ;
- **la restriction de mouvement des végétaux sensibles provenant des zones délimitées.**

[L'arrêté national du 19 octobre 2020](#) relatif aux mesures de lutte à mettre en œuvre contre *Xylella fastidiosa* renvoie aux dispositions européennes et prévoit que le préfet de région établisse les zones délimitées.

Pour les foyers de l'Aude et du Gard, [l'arrêté signé le 3 mai 2022](#) par le Préfet de la région Occitanie définit une zone délimitée autour des végétaux infectés. La zone délimitée regroupe une zone infectée (ZI) d'un rayon d'au moins 50 m et une zone tampon (ZT) d'un rayon d'au moins 2,5 km au-delà de la zone infectée. L'arrêté précise la liste des communes concernées.

Les inspections se poursuivent, sous l'égide des services de l'Etat, pour renforcer la surveillance des végétaux hôtes sur tout le territoire régional, dans les différents compartiments végétaux (zones agricoles, milieux naturels et semi-naturels, établissements producteurs ou revendeurs de végétaux destinés à la plantation).

Pour informer, sensibiliser et formuler des préconisations afin de prévenir toute introduction et expansion de la maladie sur notre territoire, une nouvelle campagne de communication est déployée chaque année.



L'Italie, l'Espagne et le Portugal sont touchés par la bactérie.

Dans l'Union européenne, la sous-espèce *Xylella fastidiosa* subsp. *fastidiosa* n'est présente que dans les îles Baléares (Espagne).

Soyez vigilants avec les plantes en provenance de ces pays.



En cas de suspicion de foyer, contactez rapidement la DRAAF Occitanie.
Une adresse de messagerie dédiée a été mise en place :

xylella-2020.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr

- **Pour plus d'informations**

Site internet Ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

<https://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-mortelle-pour-200-especes-vegetales>

Site internet DRAAF Occitanie :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/vigilance-vis-a-vis-de-xylella-fastidiosa-occitanie-r282.html>